

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2023
COMMUNE DE ROUCY

La réunion a débuté le 12 juin 2023 à 20h30 sous la présidence du Maire, Madame BERNARD EVELYNE.

Membres présents :

Madame BERNARD EVELYNE
Monsieur CHARLES DOMINIQUE
Madame COUNOT SYLVIE
Madame GILLIER Helene
Monsieur MANTEL THIERRY
Madame PORTEBOIS BURONFOSSE LAURE

Membres absents représentés :

-

Membres absents :

Monsieur HOPIN DIDIER
Monsieur LACHAMBRE THIBAUT
Madame LURETTE FLORENCE
Monsieur POIRET MATHIEU
Monsieur PURUS SEBASTIEN

Secrétaire de séance : Madame PORTEBOIS BURONFOSSE LAURE

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

15_2023 – Nouvelle répartition du capital SPL-Xdemat
16_2023 - Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement collectif 2022
17_2023 - Subventions accordées sur 2023 par la commune
- Informations et questions diverses

15_2023 – Nouvelle répartition du capital de SPL-Xdemat
--

Comme chaque année, le Conseil Municipal doit approuver la nouvelle répartition du capital social de SPL-Xdemat, prestataire de la dématérialisation de la mairie. Après lecture de la proposition, les membres du conseil approuvent à l'unanimité la nouvelle répartition et donnent pouvoir à Madame le Maire pour voter la résolution correspondante.

6 voix pour

16_2023 - Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement collectif 2022

Après étude du rapport établi par Madame le Maire sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif 2022, le Conseil Municipal adopte ce rapport et décide de le mettre en ligne sur le site www.services.eaufrance.fr et de le transmettre au Préfet.

6 voix pour

17_2023 - Subventions accordées sur 2023 par la commune

Le Conseil décide à l'unanimité de verser pour 2023 les subventions suivantes :

ADMR : 800 €

FOYER COOPERATIF DU COLLEGE DE CORBENY : 800 €

MICRO-CRECHE BONHEUR D'ENFANCE : 800 €

TELETHON : 200 €

COOPERATIVE SCOLAIRE DE ROUCY : 200 €

6 voix pour

Informations et questions diverses

- Travaux pour la mairie : Changement de la chaudière pour un montant HT de 3 005.20 € par Monsieur Jean-Bernard Lampenois à Vailly sur Aisne et de la porte du couloir allant à la bibliothèque pour 3 567.06 € HT par la société Ouverture Design Lenoble de Coucy le Chateau.
- Le repas des anciens se déroulera à la Salle des Fêtes le 7 octobre 2023. Devis en cours.
- Les enfants entrant en 6^e recevront un bon cadeau de la Fnac de 25 € qui sera remis lors des cérémonies du 14 juillet.
- La location du copieur et du matériel informatique de la mairie se termine en septembre 2023. La location du copieur est renouvelée pour une période de 5 ans pour un montant de 1 824.96 € TTC par an contre 2 740.08 € auparavant et le matériel informatique est racheté pour un montant de 75 € HT.
- Inauguration de la nouvelle bibliothèque le samedi 16 septembre. Les habitants de la commune y seront invités.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 22h02.

Madame PORTEBOIS BURONFOSSE LAURE
Secrétaire de séance

Madame BERNARD EVELYNE,
Maire